

Congrès international de l'AMOPA 2023

Genève



BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le 20 mars 2023, accompagné du règlement par chèque en euros et d'une enveloppe 16/23 timbrée et libellée à votre adresse à AMOPA CONGRÈS 2023 Boîte postale 2 - 25320 MONTFERRAND-LE-CHATEAU
Tél : 06 81 50 46 96 - Courriel : amopa.congres2023@yahoo.com

Madame et/ou Monsieur (prénom et nom) :

Numéro d'adhérent : 1 2 (éventuellement) :

Adresse postale :

Adresse courriel : Téléphone :

Section ou association de l'étranger :

Participera (ont) au congrès 2023 de l'AMOPA

Si vous souhaitez un accompagnement à l'arrivée en gare Cornavin, merci de préciser votre horaire d'arrivée en gare.

Les personnes à mobilité réduite pourront bénéficier d'une prise en charge spécifique.

Le lieu du Congrès est à 100 m de la gare.

INSCRIPTION et RÉSERVATIONS						Coût x nombre	TOTAL
DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS : 40 € par personne ; 60 € par couple							=€
Samedi 13 mai RV hôtel Warwick, 14, rue de Lausanne							
Accompagnants :	visites	A-B-C-D-F	Matin	Choix 1:	Choix 2:	25 € x	=€
		A-B-C-D-F	Après-midi	Choix 1:	Choix 2:	25 € x	=€
		Ou E - CHOCO-PASS :	JOURNÉE DU SAMEDI			35 € x	=€
Dîner de gala		oui	non			75 € x	=€
Dimanche 14 mai, RV hôtel Warwick, 14, rue de Lausanne							
		A-B-C-D-F	Matin	Choix 1:	Choix 2:	25 € x	=€
Lundi 15 mai, excursions		G - MONTREUX MUSÉE CHAPLIN				85 € x	=€
		F - GRUYÈRES ET CHOCOLATERIE CAILLER				85 € x	=€
TOTAL PARTICIPATION							=€

FRAIS DE PARTICIPATION : les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du règlement total de la participation. Les droits d'inscription sont requis même si le participant ne choisit pas la totalité des prestations. Pour les visites et excursions, indiquer obligatoirement deux choix. Le deuxième sera pris en compte si le premier ne peut être retenu par manque de place ou annulation. Les demandes seront traitées dans l'ordre de réception.

CONDITIONS D'ANNULATION : aucun remboursement après le 12 avril 2023 (sauf cas de force majeure).

Règlement : par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « AMOPA CONGRES 2023 ».

Pour les associations de l'étranger, virement bancaire uniquement ; les frais afférents ne sont pas pris en charge par l'AMOPA.

Domiciliation : CM ENSEIGNANT FRANCHE COMTE 5, RUE MADELEINE-BRES 25000 BESANÇON

IBAN / FR76 1027 8085 9000 0207 4240 174 BIC / CMCIFR2A

Les réservations d'hôtel ou d'autres formes d'hébergement relèvent de l'initiative personnelle des congressistes.